

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**  
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY  
REQUIREMENT / DOCUMENT CONTIENT  
DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Acquisition Branch, STAMS, ITSPD / Direction  
générale des acquisitions, SGAST, DASIT  
Computer Hardware Division  
Div. de l'équipement informatique  
Place du Portage, Phase III, 4C2  
11 Laurier Street/11, rue Laurier  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> HIGH SPEED STREAMING DATA RECORDER	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W7714-156005/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W7714-156005	<b>Date</b> 2015-01-20
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$EJ-462-28284	
<b>File No. - N° de dossier</b> 462ej.W7714-156005	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-01-30</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Morin, Sylvie	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 462ej
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-1377 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-1156
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## DEMANDE DE SOUMISSIONS - MODIFICATION 001

### Question 1

En ce qui concerne la section suivante :

1. L'entrepreneur/l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) valide, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

Question : Est-ce que le certificat du Programme des marchandises contrôlées se qualifie comme une attestation de VOD?

### Réponse 1

Non, une attestation de VOD est une exigence relative à la sécurité. Pour obtenir plus d'information, consulter le site Internet de la DSIC à l'adresse suivante :

[Http://iss-ssi.pwgsc-tpsgc.gc.ca/ssi-iss-services/eso-oss-fra.html](http://iss-ssi.pwgsc-tpsgc.gc.ca/ssi-iss-services/eso-oss-fra.html).

### Question 2

Veuillez noter que la tâche 5.2.2., installation de l'équipement, test d'acceptation et formation de l'opérateur, peut être effectuée à l'extérieur des locaux de RDDC Ottawa (à l'installation du fournisseur à Ottawa). Nous n'avons pas besoin d'une attestation de VOD pour obtenir des attestations de sécurité pour le personnel comme mentionné dans la DP. De plus, aucun renseignement et aucune donnée de RDDC Ottawa ne sont requis pendant la formation. Les produits sont commerciaux et standards.

Nous aimerions demander à Travaux publics de supprimer l'exigence proposée relative à la sécurité (clause 7.3, détenir une attestation de vérification d'organisation désignée), puisque notre personnel n'a pas à être présent à RDDC Ottawa pour le volet formation. Nous serons en mesure de livrer ce produit (5.2.2, à l'extérieur de RDDC Ottawa).

### Réponse 2

Non, l'article 7.3, Exigence relative à la sécurité demeure inchangée.